



ADHÉSION 2025-2026

Merci de donner votre adhésion COMPLÈTE (fiche + règlement + certificat/PPS) en mains propres à Valentin LAMBERT, Stéphanie DISSAIS ou Dany LOURDEAU.

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : ____ / ____ / ____ à : _____

Profession : _____

Adresse, téléphones et adresse mail à ne remplir que s'il y a des modifications depuis l'année précédente.

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____ Tél. fixe : _____

Mail : _____

Activités (plusieurs choix possibles)

Course à pied Marche nordique Marche randonnée Renforcement musculaire

Licence FFA (optionnelle)

Type de licence	Catégorie	Année de naissance	Tarif	Choix
Athlé-Compétition	U14-BENJAMINS BE	2013 – 2014	66,50 €	
	U16-MINIMES MI	2011 – 2012	70,50 €	
	U18-CADETS CA	2009 – 2010	91,50 €	
	U20-JUNIORS JU	2007 – 2008	94,50 €	
	U23-ESPOIRS ES	2004 à 2006		
	U35-SENIORS SE	1992 à 2003		
	MASTERS MA	1991 & avant		
Athlé-Découverte	U7-BABY ATHLE BB	2020 & après	63,50 €	
	U10-ÉVEIL ATHLÉTIQUE EA	2017 à 2019		
	U12-POUSSINS PO	2015 – 2016		
Athlé-Running	CA-JU-ES-SE-MA	(Voir ci-dessus)	47,50 €	

MAILLOT OFFICIEL DU LJC

10 €

Homme Femme

XXS XS S M
L XL XXL

Merci de faire un paiement à part
pour l'achat du maillot

N° de licence (si déjà connu) : _____

Adhésion individuelle LJC : 30 € + Licence FFA : _____ € = somme de _____,

réglée le : _____ en : _____ espèce _____ chèque n° _____ et banque : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (au verso).

Date : _____ et signature : _____

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LENCLOÎTRE JC 86

Modifié par validation du bureau en juillet 2025.

ARTICLE 1 : Toute personne peut faire partie du Lencloître JC 86 si elle a acquitté sa cotisation et fourni un PPS (à faire sur le site de la fédération d'athlétisme).

ARTICLE 2 : Le montant de la cotisation est fixé par le bureau.

ARTICLE 3 : Les membres du Lencloître JC 86 sont répartis en 2 catégories, c'est pourquoi il y a 2 types de cotisations :

- > Les adhérents (adhésion pour le club) ;
- > Les licencié(e)s FFA (règlement de la licence à la FFA).

ARTICLE 4 : Tous les membres participant aux compétitions sont tenus de s'inscrire sous le nom du **Lencloître JC 86** et d'en porter les couleurs.

ARTICLE 5 : Tous-tes les adhérent(e)s sont couvert(e)s par l'assurance du Lencloître JC 86 pendant les compétitions et entraînements organisés par le club.

ARTICLE 6 : Tous-tes les licencié(e)s FFA sont couvert(e)s par l'assurance FFA pendant les compétitions et entraînements.

ARTICLE 7 : Les avantages du Lencloître JC 86 sont réservés aux adhérent(e)s, licencié(e)s, leur conjoint(e) et enfant(s).

ARTICLE 8 : L'inscription au club est exigible au 30 septembre de chaque année pour les renouvellements (fiche d'adhésion, règlement) et jusqu'au 30 juin pour les nouveaux.

ARTICLE 9 : Toute personne adhérente au Lencloître JC 86 **devra être présente dans l'organisation des manifestations sportives du club**. Après avis favorable du bureau et dans la limite des premières demandes un accord exceptionnel pourra être donné par le bureau pour participer à la compétition mais les récompenses seront exclues pour ces adhérent(e)s ou licencié(e)s.

Le Lencloître JC 86 diffuse des photos de ses adhérents sur sa page Facebook, Instagram, Telegram et sur son site internet.

Tout adhérent renonce à son droit à l'image.

Retrouvez-nous sur :



www.lencloitrejc86.com

ou sur les réseaux : Lencloître JC86

